

Budget rectificatif 1

/2024: modifications nécessaires du fait la révision du CFP

2024/0056(BUD) - 05/06/2024 - Acte final

OBJECTIF : adoption du budget rectificatif (BR) n° 1 au budget 2024 qui reflète l'impact de la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) sur l'exercice 2024.

ACTE LÉGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2024/1430 du budget rectificatif n° 1 de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

CONTENU : le budget rectificatif n° 1 au budget 2024 vise à inclure dans le budget 2024 les changements nécessaires découlant de la révision du CFP récemment convenue. Il augmente les dépenses de **5,83 milliards d'euros** en crédits d'engagement et de **4,14 milliards d'euros** en crédits de paiement.

Ce budget modifié permettra à l'Union de continuer à mettre en œuvre cette année ses priorités communes, pour le bénéfice des citoyens européens et au-delà. En particulier, il renforcera le soutien à l'Ukraine, stimulera les investissements dans les technologies critiques et la défense et fournira des ressources supplémentaires pour soutenir les partenaires des Balkans occidentaux.

Avec l'adoption de ce projet de budget rectificatif, le budget de l'Union 2024 sera plus adapté à ses objectifs, plus flexible et mieux équipé pour relever les défis auxquels l'Union est confrontée.

Cette modification du budget annuel de l'UE pour 2024 couvre les éléments suivants :

- le renforcement de la **facilité pour l'Ukraine** et mobilisation de la réserve pour l'Ukraine, pour un montant de 4,8 milliards d'euros;
- le renforcement du **Fonds européen de défense** dans le cadre de la Plateforme Technologies Stratégiques pour l'Europe (STEP), à hauteur de 376 millions d'euros;
- le renforcement de la **Réserve européenne de solidarité et de la Réserve d'aide d'urgence** (ancienne Réserve de solidarité et d'aide d'urgence), à hauteur de 365 millions d'euros;
- le renforcement de la **facilité de réforme et de croissance pour les Balkans occidentaux**, à hauteur de 501 millions d'euros;
- l'adaptation de la réserve du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés aux besoins réels de ces dernières années.